





L'Europe confirme que les risques des LED pour la santé ne sont pas avérés

Retrouvez cet article sur le site (URL)

www.lec-expert.fr







Quels sont les risques des LED pour la santé ? Le rapport du comité européen SCHEER confirme que les luminaires LED sont sans danger direct.

Le 19 juillet 2017, le **comité européen SCHEER** (Scientific Committee on Health, Environmental and Emerging Risks) a publié son rapport préliminaire sur les **risques des LED pour la santé**, et a lancé une consultation publique. Pour les utilisateurs, concepteurs et fabricants de luminaires LED, les **conclusions sont rassurantes**.

LED et santé, pas d'effets directs avérés

Les effets sanitaires des LED analysés dans le rapport du SCHEER concernent principalement : les **risques de cancer**, les perturbations du **rythme circadien** et les différents symptômes liés au **scintillement** des écrans rétroéclairés à LED (flickering).

Pour le comité européen, les études existantes ne contiennent **pas de preuve d'effets directs avérés** des LED sur la santé humaine dans un usage quotidien normal. Ainsi, si certaines **études cellulaires et animales** montrent des effets négatifs pouvant être préoccupants, leurs conclusions ne concernent que **certaines populations** et découlent de résultats obtenus dans des **conditions d'exposition spécifiques** :

- difficiles à corréler avec les conditions réelles d'exposition auxquelles sont soumis les humains ;
- à des niveaux bien supérieurs à ceux atteints avec les installations d'éclairage LED en pratique.

Sur la question des **troubles du sommeil** potentiellement liés à l'exposition aux **écrans LED rétroéclairés**, le rapport du SCHEER montre ainsi que le lien de cause à effet est difficile à établir. Il n'est ainsi pas clairement établi que les effets apparents sont dus aux luminaires LED eux-mêmes ou à l'**activité mentale impliquée** dans l'utilisation du dispositif.

Risques des LED pour la santé : maintenir la vigilance

Si les conclusions du SCHEER sont rassurantes pour le marché actuel de l'éclairage LED, elles invitent toutefois à **maintenir un certain niveau de vigilance**, au fur et à mesure de l'évolution des technologies. Le rapport retient ainsi qu'il est important de **surveiller le risque** épidémiologique d'effets néfastes des LED sur la santé à **long terme** pour la population en général.

Le comité européen appelle également à la **prudence** concernant **trois applications spécifiques** d'éclairage LED :

- les émissions de lumière pulsée des lumières LED dans les **voitures**, pouvant distraire les conducteurs :
- l'exposition aux lumières bleues des **jeunes enfants**, davantage exposés aux risques d'éblouissements et dommages sur la rétine ;
- l'usage des LED pour les personnes âgées, plus sujettes à un possible inconfort et des difficultés de lecture sur écran.

Quel impact sur l'industrie de l'éclairage LED ?

Depuis la sortie du rapport en juillet 2017, les **fabricants de luminaires LED** se félicitent des conclusions rassurantes du comité européen SCHEER concernant les risques des LED pour la santé.

Pour l'association sectorielle **LightingEurope**, ces conclusions aident concrètement l'industrie dans son travail d'information auprès des consommateurs et le développement de <u>technologies LED de qualité</u>.

En France, le **Comité Technique du Syndicat de l'éclairage** salue la contribution au rapport du Dr **Jean-François Doré**, Directeur de recherche émérite à l'Inserm et coordonnateur des rapports de l'Anses « Radiofréquences et santé ».

Chez LEC, nous attendons avec impatience la **mise à jour du dernier rapport de l'Anses** (2011) sur les effets sanitaires des luminaires LED. Un support bénéfique pour assurer la fabrication de solutions d'éclairage extérieur parfaitement aux normes et sans danger, mais aussi respectueuses des bonnes pratiques en matière de

Publié le 22 septembre 2017 Catégorie :

Normes et Qualité

Mots-clés :

éclairage led - effets sanitaires luminaire LED - risques des LED pour la santé - SCHEER

PDF généré le 14 décembre 2025

www.lec.fr







L'Europe confirme que les risques des LED pour la santé ne sont pas avérés

nuisances lumineuses.

⇒ Pour approfondir le sujet, retrouvez le <u>rapport complet du SCHEER</u> (en anglais), ainsi que le <u>communiqué de presse</u> publié par LightingEurope.

Vous vous intéressez aux normes de qualité de l'industrie LED ? <u>Inscrivez-vous à notre newsletter</u> pour recevoir toutes les actualités du secteur.